

CRTC-CCA Prize for Excellence in Policy Research: Terms of Reference

Purpose

- Recognize and honour the most promising research articles in the fields of communications, information, and media studies
- Promote scholarly excellence in the fields of communications, information and media studies
- Raise the profile of graduate-level and post-doctoral research activity in communications, information and media studies programs across Canada
- Stimulate advanced research by graduate students and post-doctoral researchers to enhance the CRTC's evidence base
- Promote a new generation of researchers working on issues of relevance to the public interest in the fields of communications, information and media studies

Description of awards

Each award includes:

- A monetary award (Master's: \$1,500, Doctorate: \$2,500, Post-doctoral researchers: \$1,000)¹
- Presentation of your paper at the Canadian Communication Association (CCA) annual conference²
- Up to \$1,000 towards travel and accommodation to attend the annual CCA conference³
- A one-year membership with the CCA and with the Congress for the Humanities and Social Sciences of Canada
- Translation and publication of the winning papers in both official languages on the CRTC's website⁴
- Remote presentation of winning papers before CRTC Commissioners

¹ The jury can award the Prize outside of these categories at its discretion.

² Eligibility to receive the Prize is contingent upon presenting your paper at the annual CCA conference. The presentation can be done in-person or remotely. In the event of the CCA conference being cancelled, you will still be awarded the monetary prize without presenting your paper. It is not mandatory for the paper submitted to the CRTC-CCA Prize competition to have undergone the submission and peer-review process following the CCA's annual call for papers. The peer-review and evaluation process carried out by the selection committee will allow successful candidates to be included in the CCA conference program.

³ Upon submission of receipts to the CCA treasurer for transportation and accommodation expenses related to in-person attendance of the CCA conference, prize winners will be eligible for reimbursement up to \$1,000.

⁴ Applicants are permitted to submit papers that have been submitted to academic journals or other publications. Publication on the CRTC's website of the winning papers and their translation is at the discretion of the winners.

Who is eligible?

- Students enrolled in a graduate program in communications or a related field (e.g., public policy, law, engineering, information studies) at a Canadian university, and Canadian students (including permanent residents and landed immigrant students) enrolled in a graduate program in communications or a related field in another country. Applicants who have completed a graduate degree (Master's, Doctorate) within the previous calendar year are also eligible.
- Post-doctoral researchers (including permanent residents and landed immigrants) in communications or a related field affiliated with a Canadian university.
- Applicants must submit their paper to the category relevant to their status **at the time the work was completed**, rather than their current registration status (e.g., a current PhD student may submit work from their Master's to the Master's category).
- Papers with multiple authors (two or more) are welcome. However, **papers co-authored with a Faculty member are not admissible**. Co-authored papers from students with different statuses (e.g., a PhD student and a MA student) are eligible; this work will only be considered for the higher level category of the Prize (e.g., a co-authored submission from a PhD student and a MA student is only eligible in the PhD category).
- In the case of a multi-authored article being awarded the Prize, it is up to the co-authors to advise the CCA in writing as to which individual the monetary award should be transferred.⁵ Only one co-author will have their transportation and accommodation receipts to attend the CCA annual conference reimbursed up to a maximum of \$1,000.

How to participate

- Articles can be submitted in either French or English.
- Participants must submit their article to the head of the selection committee (President of the CCA or their allocated representative) by the deadline set out in the annual call for papers from the CCA and as indicated on the CCA and CRTC websites.
- Articles must be submitted as Word documents.
- Only articles between 6,000 to 8,000 words (bibliography and appendices included) that adhere to a recognized scholarly presentation format will be considered. Please include a word count at the end. Submissions exceeding the word count will not be considered for the Prize.
- All submissions must include an Abstract of no more than 100 words written in the same language as the submission that clearly answers the following questions:
 - What is the background of this work?
 - What methodology was used to complete this work?
 - What are the main conclusions or implications of this work?

⁵ The CCA will only issue one payment. It is up to the co-authors to decide how to divide the prize money.

- The cover page must include the title of the article, as well as the author's name, contact information (email address, postal address and telephone number), university affiliation and degree status.

Winners will be asked to provide, in the official language of their choice, a short description of any images, including any charts and graphs, appearing in their prize-winning paper. This text provides alternative information for an image if a user cannot view it online (e.g., because of a slow connection or if the user uses a screen reader) and is a required feature of all Government of Canada web publications.

Conflict of interest

CRTC employees are not eligible for the program. However, former CRTC employees (casual, term and indeterminate) are eligible for the Prize as long as their contract with the CRTC ended one year prior to the submission deadline.

Selection committee

- The committee will be made up of no less than three members, including the CCA President or their allocated representative.
- A CRTC representative will participate as an observer and will not have voting rights (*ex-officio* status).
- Selection committee decisions will be final and without appeal.
- Selection committee deliberations must adhere to the principle of collegiality.
- Committee deliberations will be completely confidential.
- Winners will be announced at the annual CCA conference.
- In the event that there is no winner in a prize category, the selection committee may award that prize to an additional winner in the other categories.

Selection criteria

Research projects selected by the committee must comply with the following criteria:

1) Engagement in the communications/information/media studies fields and the public interest:

- Research makes a clear and direct contribution to communications and information policy studies.
- Interdisciplinary work will be readily accepted, but must be linked to communications, information and/or media studies in terms of the theoretical and/or methodological framework.

2) Detailed, original approach:

- Stimulating argument and analysis that brings new perspective to the subject addressed.
- The research engages and/or challenges existing streams or scholarly debate in the field.

3) Contribution to communications/information/media studies:

- Research presents clear links to existing research and topics covered.
- Arguments and evidence from the work are applicable to and/or challenge other communications scholars in a variety of contexts.
- The author makes exciting connections across fields of research and analysis.

4) Potential opportunities for other research projects and relevance:

- The work signals the author's potential to make a significant contribution to communications, information and/or media studies in Canada.
- The article opens the door to more in-depth examination of certain subjects or to the development of full research projects on related subjects.
- Theoretical or methodological strategies offer new approaches to research in communications, information and/or media studies.

5) Maturity and sophistication of the argument:

- The readability of the work in terms of writing style.
- The analysis is clear and does not compromise theoretical complexity.

Prix d'excellence CRTC-ACC en recherche sur les politiques : Règlements

Objectifs

- Reconnaître et honorer les articles académiques les plus prometteurs dans les domaines d'études de la communication, de l'information et des médias.
- Promouvoir l'excellence de la recherche dans les domaines d'études de la communication, de l'information et des médias
- Rehausser le profil des activités de recherche aux cycles supérieurs et au niveau postdoctoral les domaines d'études de la communication, de l'information et des médias au Canada
- Stimuler la recherche de pointe par des étudiants aux cycles supérieurs et des chercheurs postdoctoraux afin d'améliorer la base de données probantes du CRTC.
- Promouvoir une nouvelle génération de chercheurs

Prix offerts

Chaque prix inclut :

- Prix en argent (niveau maîtrise : 1 500 \$; niveau doctorat : 2 500\$ et niveau postdoctoral : 1 000 \$)⁶
- Présentation des articles gagnants au colloque annuel de l'Association canadienne de communication⁷
- Jusqu'à 1 000 \$ pour les frais de voyage et d'hébergement pour assister au colloque annuel de l'ACC⁸
- Adhésion d'un an à l'Association canadienne de communication et inscription au Congrès des sciences humaines du Canada pour l'année du concours.
- Traduction et publication sur le site web du CRTC des articles gagnants dans les deux langues officielles.⁹
- Présentation à distance des articles gagnants devant les commissaires du CRTC.

⁶ Le jury peut, à sa discrétion, décerner le prix en dehors de ces catégories.

⁷ Pour recevoir le prix, il faut présenter son article au colloque annuel de l'ACC. La présentation peut se faire en personne ou à distance. En cas d'annulation du colloque annuel de l'ACC, vous recevrez quand même le prix en argent sans présenter oralement votre article. Il n'est pas obligatoire que l'article soumis au concours du prix CRTC-ACC ait fait l'objet de la procédure d'évaluation par les pairs à la suite de l'appel à communications annuel de l'ACC. Le processus d'évaluation par les pairs mené par le jury permettra aux candidats retenus d'être inclus dans le programme du colloque de l'ACC.

⁸ Sur présentation des reçus à la trésorerie de l'ACC pour les frais de transport et d'hébergement liés à la participation en personne au colloque de l'ACC, les lauréats des prix pourront demander un remboursement jusqu'à concurrence de 1 000\$ canadiens.

⁹ Les candidats sont autorisés à présenter des articles qui ont été soumis à des revues universitaires ou à d'autres publications. La publication sur le site web du CRTC des articles gagnants et de leur traduction est laissée à la discrétion des gagnants.

Qui est admissible?

- Les étudiants inscrits à un programme d'études supérieures en communication ou dans un domaine connexe (p. ex. politiques publiques, droit, ingénierie, sciences de l'information) dans une université canadienne, de même que les étudiants canadiens (y compris les résidents permanents et les immigrants admis) inscrits à un programme d'études supérieures en communication ou dans un domaine connexe dans un autre pays. Les candidats qui ont obtenu un diplôme d'études supérieures (maîtrise, doctorat) au cours de l'année civile précédente sont également admissibles.
- Les chercheurs post-doctoraux (y compris les résidents permanents et les immigrants admis.es) en communication ou dans un domaine connexe, affiliés à une université canadienne.
- Les candidats doivent soumettre leur article dans la catégorie correspondant à leur statut **au moment où les recherches ont été achevées**, plutôt qu'à leur statut actuel (p. ex. un étudiant au doctorat doit soumettre ses travaux de maîtrise dans la catégorie « maîtrise »)
- Les articles à auteurs multiples (deux ou plus) sont les bienvenus. Toutefois, les articles cosignés avec un membre du corps professoral ne sont pas admissibles. Les articles cosignés par des étudiants de statuts différents (par exemple, un étudiant en doctorat et un étudiant en maîtrise) sont admissibles ; ces travaux seront alors pris en considération dans la catégorie supérieure du prix (par exemple, un article cosigné par un étudiant au doctorat et un étudiant à la maîtrise n'est admissible que dans la catégorie « doctorat »).
- Dans le cas d'un article rédigé par plusieurs auteurs et récompensé par le prix, il incombe aux coauteurs d'indiquer par écrit à l'ACC à quelle personne le prix doit être payé. Les frais de transport et d'hébergement pour assister à la conférence annuelle de l'ACC ne seront remboursés qu'à un seul coauteur, jusqu'à concurrence de 1 000\$.

Comment soumettre votre article

- Les articles peuvent être soumis en français ou en anglais;
- Les candidats doivent envoyer leur article au président du comité d'évaluation (le Président de l'ACC ou son représentant) par courriel avant la date limite fixée dans l'appel à communications de l'ACC et conformément aux indications données sur les sites web de l'ACC et du CRTC
- Les articles doivent être soumis en format Word
- Seuls les articles qui comptent entre 6 000 et 8 000 mots (bibliographie et annexes comprises) et qui adhèrent à un style de référencement reconnu seront considérés. Merci d'inclure un décompte des mots à la fin du document. Les soumissions dépassant le nombre de mots permis ne seront pas prises en considération pour le Prix.
- Les articles soumis doivent inclure un résumé de 100 mots rédigé dans la même langue que la soumission et répondant clairement aux questions suivantes :
 - Quel est le contexte de ces recherches?

- Quelle méthodologie a été utilisée pour réaliser ces recherches?
- Quelles sont les principales conclusions ou implications découlant de ces recherches?
- La page de couverture doit inclure le titre de l'article, ainsi que le nom de l'auteur, ses coordonnées (adresse électronique, adresse postale et numéro de téléphone), son affiliation universitaire et son statut de diplômé.

Les lauréats devront fournir, dans la langue officielle de leur choix, une brève description de toutes les images, y compris les tableaux et les graphiques, présents dans leur article. Ce texte fournit des informations alternatives pour une image si un utilisateur ne peut pas la voir en ligne (par exemple, en raison d'une connexion lente ou si l'utilisateur utilise un lecteur d'écran) et est une caractéristique obligatoire de toutes les publications web du Gouvernement du Canada.

Conflit d'intérêt

Les employés du CRTC ne sont pas admissibles au programme. Toutefois, les anciens employés du CRTC (occasionnels, à durée déterminée et indéterminée) sont admissibles au prix à condition que leur contrat avec le CRTC ait pris fin un an avant la date limite de soumission.

Jury

- Le jury sera composé d'au moins trois membres, dont le président de l'ACC ou son représentant désigné.
- Un représentant du CRTC participera en tant qu'observateur et n'aura pas le droit de vote (statut ex-officio).
- Les décisions du jury sont définitives et sans appel.
- Les délibérations du jury doivent respecter le principe de collégialité.
- Les délibérations du jury sont totalement confidentielles.
- Les lauréats seront annoncés lors du colloque annuel de l'ACC.
- Dans le cas où il n'y aurait pas de lauréat dans une catégorie de prix, le jury pourra attribuer ce prix à un lauréat additionnel dans les autres catégories.

Critères d'évaluation

Les articles sélectionnés par le jury doivent répondre aux critères suivants :

- 1) Engagement dans les domaines de la communication, de l'information et des médias et l'intérêt public :
 - La recherche apporte une contribution claire et directe aux études sur les politiques en communication

- Les travaux interdisciplinaires sont acceptés, mais ils doivent être liés aux études sur la communication, l'information et/ou les médias en termes de cadre théorique et/ou méthodologique.
- 2) Approche détaillée et originale :
- Arguments et analyses stimulants qui apportent une nouvelle perspective sur le sujet traité.
 - La recherche contribue ou remet en question les paradigmes établis ou le débat académique dans le domaine
- 3) Contribution aux études sur la communication/l'information/les médias :
- La recherche présente des liens clairs avec la recherche existante et les sujets traités.
 - Les arguments et les démonstrations tirés de l'article sont applicables à d'autres chercheurs en communication et/ou les interpellent dans divers contextes.
 - L'auteur établit des liens intéressants entre les domaines de recherche et d'analyse.
- 4) Potentiel de stimuler d'autres projets de recherche et pertinence:
- La recherche laisse croire que l'auteur peut apporter une contribution significative aux études sur la communication, l'information et/ou les médias au Canada.
 - L'article ouvre la porte à un examen plus approfondi de certains sujets ou au développement de projets de recherche sur des sujets connexes.
 - Les stratégies théoriques ou méthodologiques offrent de nouvelles approches à la recherche en études sur la communication, l'information et/ou les médias.
- 5) Maturité et sophistication de l'argumentation :
- La lisibilité du travail en termes de style d'écriture
 - L'analyse est claire et ne compromet pas la complexité théorique.